



La lettre N°102 - mercredi 10 février

L'agenda de la semaine

Parmi les nombreux rendez-vous inscrits à mon agenda cette semaine :

- **lundi 8 février** 18h : Conseil d'Administration du Collège de Terrenoire
- **mardi 9 février** 15h : Question au Gouvernement concernant la profanation de la Mosquée de Saint-Etienne
- **mercredi 10 février** 16h15 : Auditions dans le cadre de la Mission "Stress au travail"
- **jeudi 11 février** 15h30 : Présentation de la liste ligérienne "Une Région d'Avance" pour les élections régionales au Nautilus
- **vendredi 12 février** 11h30 : Visite de la COGECOOP
- **vendredi 12 février** 19h : Réception des espoirs sportifs stéphanois au salon du Stade Geoffroy Guichard

A l'Assemblée Nationale

Question au Gouvernement concernant la profanation de la Mosquée de Saint-Etienne



[Lire la suite et regarder la vidéo sur le blog...](#)

La 1^{ère} circonscription



150 nouveaux emplois chez ACTICALL à Saint-Jean-Bonnefonds

L'entreprise Acticall, installée sur le site Metrotech à Saint-Jean-Bonnefonds a annoncé la création de 150 nouveaux emplois. En pleine croissance, cet acteur majeur de la relation client à distance, annonce l'extension du site de Saint Etienne avec l'ouverture d'un second site de production sur la zone technologique de Metrotech en 2010.

Un an après l'ouverture du site, Acticall Saint Etienne confirme ses engagements de départ, soit la création de 300

Emploi, dont l'objectif est de favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi dans les métiers porteurs, via cette méthode de recrutement.

[Lire la suite sur le blog...](#)

L'Analyse



Loi handicap de 2005 : un quinquennat très décevant, des inquiétudes pour l'avenir

Cinq ans après la loi sur le handicap de 2005, celle-ci apparaît de plus en plus vidée de son esprit. Le Président de la République promettait, en juin 2007, aucun délai dans l'application de la loi. Loin de l'accélération promise, nous dénonçons aujourd'hui les retards et reculs sans précédent :

- Des centaines de milliers de personnes en situation de handicap ou malades sont toujours sous le seuil de pauvreté. Le gouvernement a accru leurs difficultés en imposant aux bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) les déremboursements de médicaments, la hausse du forfait hospitalier, les franchises médicales.
- Les dispositifs de ressources (pensions d'invalidité, rentes d'accident du travail, etc.) n'ont pas vu leur montant réévalué et demeurent extrêmement bas.
- Les bénéficiaires de l'AAH n'ont pas droit à la CMU complémentaire.
- L'exonération fiscale des indemnités versées aux accidentés du travail est désormais plafonnée à 50 %.

[Lire la suite sur le blog...](#)

<http://www.juanico.fr> - 04.77.30.53.60 – 11, rue de la Résistance 42000 SAINT-ETIENNE

Pour vous abonner ou vous désabonner de cette lettre : [cliquez ici](#)

Si vous connaissez des personnes intéressées par le travail parlementaire, ou simplement désireuses de recevoir des informations régulières, incitez les à s'abonner à cette lettre d'information.